



Sorry, but this page still haven't any translation.
We hope this will be fixed in the near future.

Les conseils de charte

Published on 29/04/2025 - Updated 2/05/2025

Un équilibre entre usages portuaires et valorisation du cadre de vie

Sur certains ports franciliens accueillant des activités d'animation et de loisirs, le port a mis en place des **chartes des usages concertées** dont les membres représentent les collectivités territoriales, la préfecture de police, les habitants, les associations de riverains, les exploitants de terrasses, les établissements flottants, les bateaux et autres lieux festifs. Elles définissent des **bonnes pratiques à adopter pour assurer un bon équilibre des usages sur les espaces portuaires** où se côtoient de multiples activités (industrielles et fluviales, de croisière, d'animation, de promenade et de loisirs).

Ces chartes des usages s'inscrivent plus largement dans la Charte d'Amélioration des Ports (CAP), une initiative portée par HAROPA PORT, la Ville de Paris et les acteurs économiques pour améliorer la qualité d'exploitation des sites portuaires en Île-de-France.

Chaque charte est suivie par un **conseil de charte qui se réunit régulièrement**. HAROPA PORT permet ainsi un **espace de dialogue direct entre les riverains et les exploitants** afin que chaque partie comprenne ses intérêts et son usage du port.

Il existe une charte des usages des ports de Bercy et de La Gare, d'Austerlitz et de La Rappée. En 2024, une charte des usages a vu le jour pour les ports du 15^e et 16^e arrondissements de Paris.

Les conseils se réunissent quatre fois lors de la saison estivale (de mars à octobre). Des ateliers sont aussi organisés chaque année afin de permettre une réflexion collective sur une thématique en particulier entre usagers, acteurs économiques et les collectivités.

Ils ont permis des **avancées sur certains ports parisiens** situés dans des quartiers festifs, des capteurs (dits « méduses ») ont été installés en collaboration avec BruitParif pour mesurer l'impact sonore des activités de loisirs installées sur les quais et agir en cas de besoin.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
+33(2) 79 18 05 00